



COMPTE RENDU – ATELIER PPE / CNDP – Philippe Bolo & Matthieu Orphelin



1/ Présentation de l'initiative

Organisateurs : Matthieu Orphelin, député de la 1^{ère} circonscription de Maine-et-Loire & Philippe Bolo, député de la 7^{ème} circonscription de Maine-et-Loire.

Intervenants : Jacques Archimbaud (président de la Commission particulière en charge de l'animation du débat public) ; Dominique Kieffer (Administrateur du Syndicat des énergies renouvelables) ; François Beaupère (président de la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire)

Intitulé de l'évènement : *La contribution de l'agriculture au développement des énergies renouvelables.*

Date et Lieu : Lundi 26 mars 2018 à la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire (14, avenue Jean Joxé – 49 000 Angers).

Forme de l'initiative : Atelier en petits groupes.

2/ Déroulement

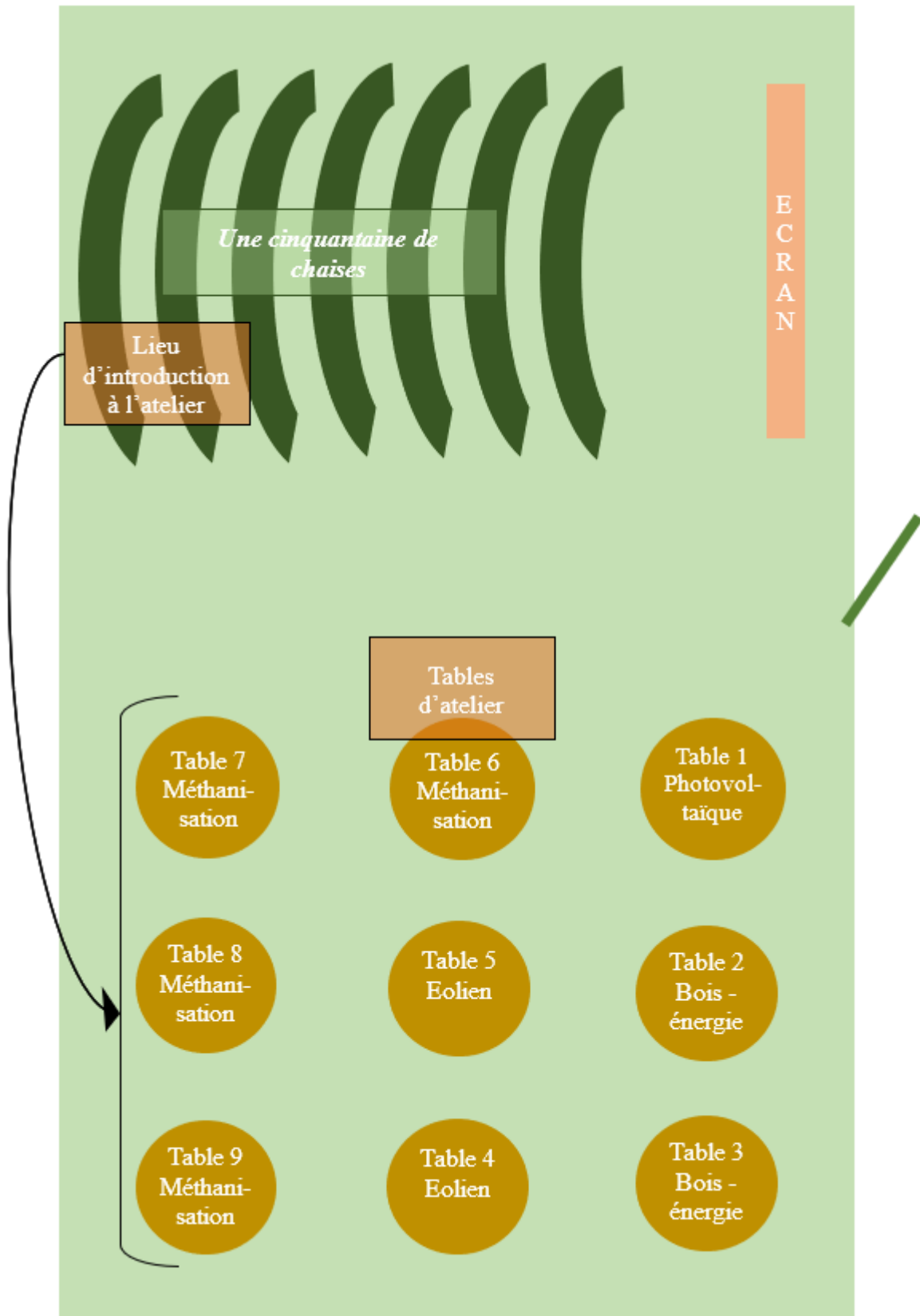
Les personnes invitées ont été préalablement sélectionnées pour assurer la représentativité des acteurs : agriculteurs, élus, représentants de l'Etat, associations environnementales, représentants des entreprises de réseaux énergétiques (Engie, Enedis, GRT Gaz). Préalablement à l'atelier, chaque participant a été invité à faire connaître l'énergie sur laquelle il souhaitait travailler (démarche facilitant l'affectation par tables thématiques selon une logique « rien n'est imposé, tout est proposé ») : photovoltaïque, éolien, bois-énergie, méthanisation. La grande majorité des participants a été affectée à son premier choix, mais face à un fort engouement pour le thème de la méthanisation, nous avons parfois été incités à affecter certaines personnes à leur second choix.

Le débat a été introduit par une intervention de **Jacques Archimbaud** s'appuyant en particulier sur la vidéo de la CNDP présentant la PPE.

Philippe Bolo et Matthieu Orphelin ont exprimé la genèse de l'atelier ainsi que ses objectifs. **Messieurs Dominique Kieffer** (Administrateur du Syndicat des énergies renouvelables) et **François Beaupère** (Président de la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire) ont par la suite complété les propos introductifs en soulignant la nécessaire articulation thématique de l'agriculture avec la transition écologique.



Disposition de la salle



Séquences de travail

La séquence de travail s'est directement ouverte à l'issue de cette introduction en vue d'investir les participants dans une première approche du sujet à travers :

- L'indication de 3 mots associés au sujet ;
- La pondération des enjeux associés au sujet.

Atelier PPE / CNDP – lundi 26 mars 2018
La contribution de l'agriculture dans le développement des énergies renouvelables

Les enjeux de la contribution de l'agriculture au développement des énergies renouvelables

Consigne : Répartir 20 points entre les différents enjeux suivant. Vous pouvez répartir ces points comme vous le souhaitez, la seule règle est que le total fasse 20.

Les enjeux	Points à répartir
Diversifier les revenus agricoles	
Créer de l'activité économique sur les territoires	
Contribuer à l' autonomie énergétique	
Donner à l'agriculture l' image d'une activité qui agit pour l'environnement	
Impliquer les agriculteurs dans les objectifs nationaux pour le climat	
Autre :	
Total	20

Philippe Bolo & Matthieu Orphelin
Députés de Maine-et-Loire

ASSEMBLÉE NATIONALE cndp AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

Atelier PPE / CNDP – lundi 26 mars 2018
La contribution de l'agriculture dans le développement des énergies renouvelables

Les mots clés associés aux énergies renouvelables en agriculture

Consigne : Donnez 3 mots clés que vous associez naturellement aux énergies renouvelables en agriculture.

Philippe Bolo & Matthieu Orphelin
Députés de Maine-et-Loire

ASSEMBLÉE NATIONALE cndp AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE



Les participants ont ensuite été répartis en 9 tables thématiques comme indiqué sur le plan. Le travail a été séquencé en 3 temps :

SEQUENCE 1 : Chaque participant complète individuellement 2 cartes « leviers » (ce qui fonctionne et qu'il faut préserver dans la contribution de l'agriculture au développement des EnR) et 2 cartes « freins » (à l'inverse, ce qu'il faut améliorer).



Séquence 1 Individuel !! 15 minutes



SEQUENCE 2 : Lors de cette séquence, les cartes produites par les membres de chacune des tables sont notées de 0 à 10 grâce à un dé à 10 faces. Les notes étant ensuite reportées sur la carte, puis additionnées dans l'espace « score » réservé.



Séquence 2 Collectif !! 30 minutes



SEQUENCE 3 : Les 3 cartes « frein » ainsi que les 3 cartes « levier » les mieux notées par table ont ensuite fait l'objet d'un approfondissement collectif : comment remédier aux freins qui ont été soulevés, et comment préserver et les valoriser les leviers. Chaque table a nommé un rapporteur chargé de prendre des notes sur ce qui était dit lors de cette séquence en vue de valorisation future.

3 séquences de travail

cndp

Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.



Séquence 3 **Collectif**

!! 30 minutes

>> les 3 cartes « levier » les mieux notées

>> les 3 cartes « frein » les mieux notées

>> **Développer les idées émises**

>> **1 rapporteur par table**

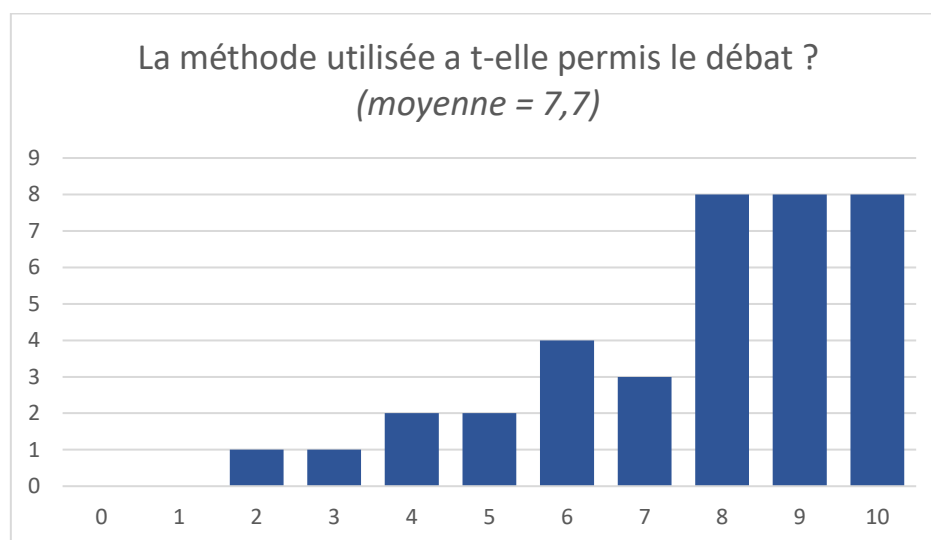
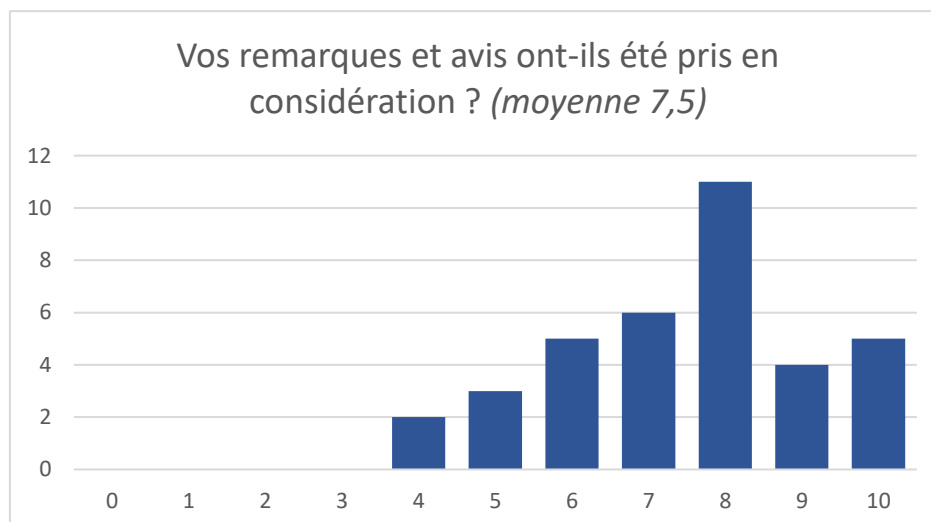
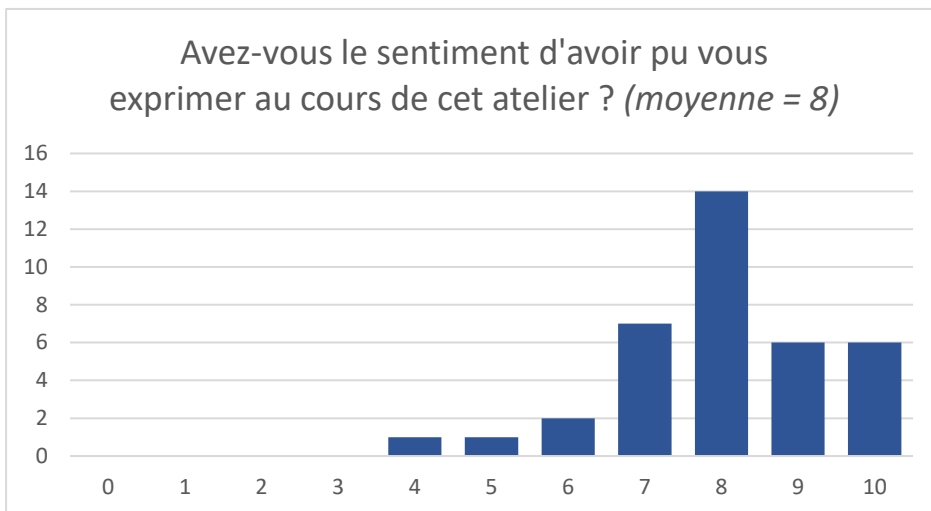
CONCLUSION : Au terme de ce travail, un nuage de mots reprenant les mots clés produits lors du travail introductif a été dévoilé aux participants (exercice 1) de même qu'une représentation graphique de la répartition des points des 15 premiers questionnaires analysés sur les enjeux des énergies (exercice 2). Les participants se sont ensuite réunis autour d'un cocktail pour poursuivre les échanges lors d'un moment de convivialité.

Qualité des participants :

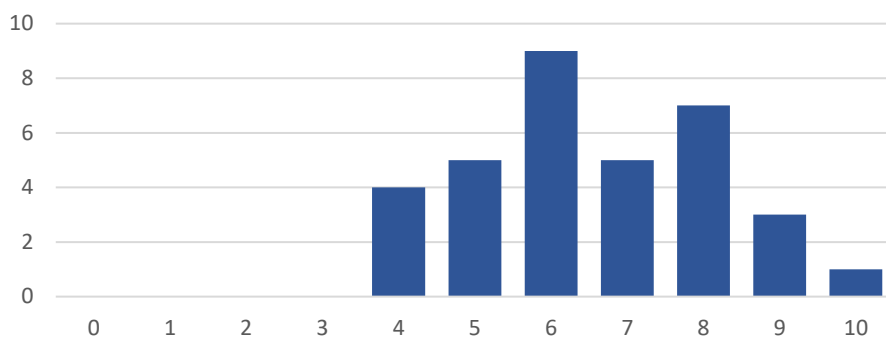
- Une vingtaine d'agriculteurs ;
- 10 élus : députés, maires, conseillers départemental et régional ;
- 4 représentants de l'Etat : Monsieur le sous-préfet de Segré (François Payebien), 2 représentants de la DDT 49 dont Madame Morgan Priol, directrice adjointe et Monsieur Denis Dufour, ainsi que Madame Virginie Chardin, chef de service environnement à la DDPP ;
- 5 représentants d'associations environnementales ;
- 5 représentants des gestionnaires réseaux : Enedis, Engie, GRT.

Questionnaire de satisfaction :

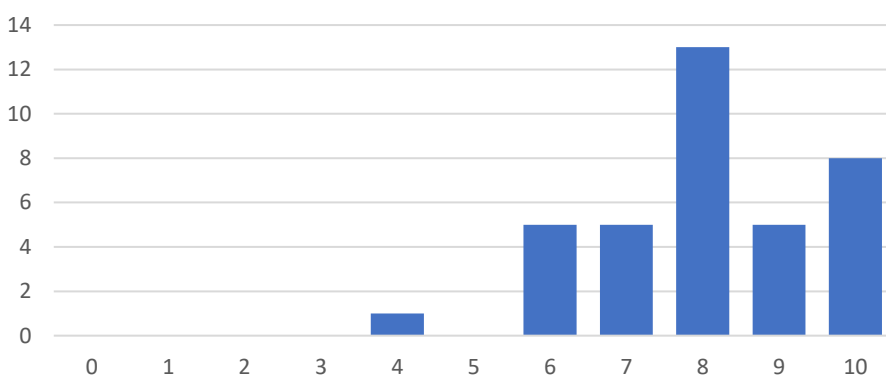
Les participants ont été invités à répondre aux questions suivantes par une note allant de 0 à 10. Nous avons reçu 37 réponses au questionnaire envoyé le lendemain de l'atelier (mardi 27 mars)



Avez-vous l'impression d'avoir contribué au débat sur la PPE (programmation pluriannuelle de l'énergie) ? (moyenne = 6,6)

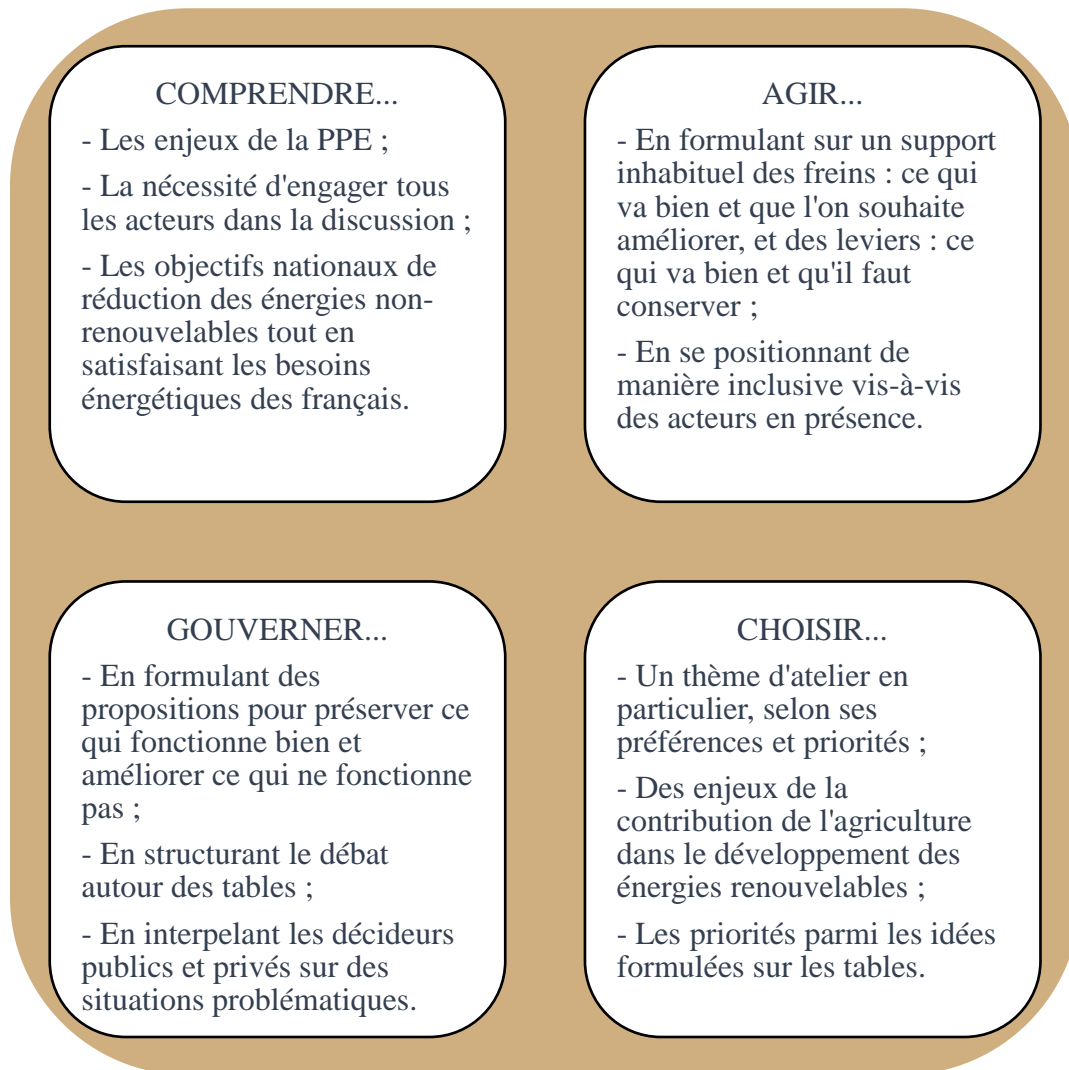


Pour finir, quelle est votre appréciation globale de l'atelier ? (moyenne 8,1)



3/ Contenu des échanges

Les échanges ont porté sur la contribution de l'agriculture dans le développement des quatre types d'énergies renouvelables que sont : le photovoltaïque, l'éolien, le bois-énergie, la méthanisation.



À la suite de l'atelier, le comité organisateur a classé les éléments des cartes « frein » et « levier » au sein de 10 thèmes selon qu'ils concernaient :

- la technologie ;
- le raccordement ;
- les ressources utilisées ;
- l'acceptabilité des projets ;
- l'accompagnement des porteurs de projets ;
- la dimension économiques des projets ;

- le financement des projets ;
- le montage des dossiers ;
- le besoin de partenariat ;
- l'impact des projets au-delà de leurs attendus directs.

4/ Evaluation de la portée et des résultats de l'événement

Pensez-vous que les participants sortent de l'événement avec une vision plus claire des enjeux centraux de la PPE ? Sur quels points ?

Les participants ont pris conscience de la portée de la PPE sur le long terme et de la nécessaire implication de tous les acteurs dans le processus de développement des énergies renouvelables. Celles-ci représentent un grand intérêt :

- pour les agriculteurs qui y voient une source de diversification de leurs revenus ;
- pour les élus qui souhaitent une plus grande dynamique et une autonomie énergétique des territoires ;
- pour les associations environnementales qui souhaitent voire réduite la part des énergies non-renouvelables dans le mix-énergétique français ;
- pour les gestionnaires de réseaux qui souhaitent s'ouvrir à l'énergie verte.

Pensez-vous que des arguments échangés ont permis de faire évoluer les participants ? Sur quels points ?

Les arguments échangés ont permis une mise à plat des intérêts de chacun, et une convergence des objectifs et moyens pour développer les énergies renouvelables. La diversité des acteurs présents à l'atelier démontre une réelle volonté à développer les énergies renouvelables, représentant à la fois des sources de revenus pour les agriculteurs et l'ensemble des filières concernées, et une implication dans les enjeux environnementaux et sociétaux de notre époque.

D'après vous quels sont les différents messages envoyés par les participants au gouvernement dans le cadre de l'élaboration de la PPE ?

Les messages envoyés par les participants au gouvernement seront repris dans un second rapport en cours d'élaboration.

5/ Espace complémentaire d'expression

Carton d'invitation

INVITATION

Philippe Bolo et Matthieu Orphelin, députés de Maine-et-Loire, vous proposent de participer à un atelier sur le thème de

la contribution de l'agriculture aux énergies renouvelables

Programmation pluri-annuelle de l'énergie

Dans le cadre de la prochaine programmation pluri-annuelle de l'énergie, nous avons l'honneur de vous inviter, le lundi 26 mars 2018, 18h30, à la Chambre d'Agriculture d'Angers (14 avenue Jean Joxé) à un atelier de réflexion consacré à la contribution de l'agriculture aux énergies renouvelables (bois énergie, éolien, photovoltaïque, méthanisation).

Cet atelier, organisé conjointement par les députés Philippe Bolo et Matthieu Orphelin, a comme objectif de réfléchir aux freins et aux leviers du développement des énergies renouvelables dans les exploitations agricoles. L'espace de discussion réunira des acteurs du monde agricole, des énergies renouvelables, des élus des territoires et des associations. Cet espace de réflexion bénéficiera aux débats à venir à l'Assemblée nationale dans le cadre de la prochaine programmation pluri-annuelle de l'énergie.

Nous vous proposons de participer à cet atelier en raison de votre implication reconnue sur les sujets en lien avec le développement des énergies renouvelables.

Nous vous serions reconnaissants de nous faire connaître votre réponse avant le 16 mars, par email (philippe.bolo@assemblee-nationale.fr), téléphone (06 84 94 57 54 ou 02 41 25 78 00), ou courrier postal (17 place du Docteur Bichon, 49100 Angers).



Le carton d'invitation présente une silhouette d'un homme pointant vers une ampoule allumée, symbolisant une idée ou une réflexion. À droite, trois logos sont alignés : celui de l'Assemblée Nationale (un bâtiment à colonnes), celui des Chambres d'Agriculture Pays de la Loire (un triangle vert et rouge), et celui du CNDP (deux bulles de dialogue). En bas à droite, un texte invite à confirmer la participation avant le 16 mars 2018.

Merci de confirmer votre participation avant le 16 mars 2018:
philippe.bolo@assemblee-nationale.fr, ou 06 84 94 57 54